

VET'EAU PECHE

Association vétérinaire nationale pour la protection des milieux aquatiques
et la promotion d'une pêche sportive respectueuse des ressources naturelles



Orléans, le 20 Janvier 2011

Madame la ministre de l'écologie,

Le barrage des plats sur la rivière Semène fait l'objet d'un débat sur son éventuelle remise en service. Comme vous le savez, cette retenue a été vidangée en septembre 2005 pour des raisons de sécurité puis ajourée d'un pertuis en 2006 afin de laisser la rivière s'écouler librement.

Depuis la neutralisation de cet ouvrage, les milieux aquatiques aval (155 Km² de bassin versant) ont été rapidement impactés positivement. A titre d'exemple, la biomasse de truites fario sauvages (*Salmo trutta fario*) à la station de vial sur la commune de Saint Victor Malescours a doublé en 5 ans.

Ce réseau hydrologique abrite également des espèces animales de grand intérêt que sont l'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*, espèce protégée en constante régression) la moule perlière d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*, espèce protégée en régression, dépendante des salmonidés) et la loutre (*Lutra lutra*, espèce protégée, populations en fragile reconstitution) . Il fait également l'objet en tant qu'affluent direct de la Loire d'un classement au titre de la protection des espèces migratrices (Grand saumon de Loire notamment, espèce en danger d'extinction).

Comme pour tout barrage, la restauration de la retenue des plats induirait une dégradation des conditions biologiques: eutrophisation, enrichissement en phosphates et nitrates, augmentation de la température, accumulation de sédiments, blocage de l'autoépuration, prolifération d'espèces invasives indésirables., blocage des espèces migratrices, variations extrêmes de débit...

Réhabiliter cette retenue nous apparaît un non-sens biologique autant qu'un non respect des objectifs de la directive cadre sur l'eau. L'absence de fonctionnement de ce barrage depuis plus de cinq ans en relativise l'importance d'autant plus que des possibilités d'interconnexion (conduite du lignon excédentaire à proximité immédiate) et de globalisation de la gestion des réserves d'eau au niveau intercommunal existent pour des coûts de mise en oeuvre probablement très inférieurs.

C'est pourquoi nous vous demandons, madame la ministre, de prendre position contre la réhabilitation du barrage des plats et en faveur de son arrasement total et définitif.

Espérant que ces lignes retiendront toute votre attention et dans l'espoir d'une réponse de votre part je vous adresse, madame la ministre, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Dr LAIZEAU Yann
Président Vet'Eau Pêche
24 rue piedgrouille
45100 ORLEANS